

LA COMPAGNIE DES ALPES SOUSCRIT A UN PRET PARTICIPATIF RELANCE POUR 42,7 MILLIONS D'EUROS A 8 ANS

Paris, le 29 décembre 2022 – Après avoir conclu une ligne syndiquée RCF (*Revolving Credit Facility*) d'un montant de 300 millions d'euros en juin 2022 et un contrat de crédit à terme de 200 millions d'euros le 16 décembre dernier, le Groupe a conclu en date du 28 décembre 2022 un prêt participatif relance pour un montant de 42,7 millions d'euros à maturité 8 ans.

Ce prêt est destiné à participer au financement des investissements prévus par le groupe dans les prochaines années. Il ne prévoit aucune contrainte quant aux futures distributions de dividendes ou opérations de croissance externe du groupe. Après une période de franchise de 4 ans, le prêt sera remboursé de manière linéaire entre la 4^e et la 8^e année. Le pool de prêteurs est constitué de BNP Paribas et Amundi.

Prochains rendez-vous 2022/2023 :

- Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2022/2023 : Mardi 24 janvier 2023, après bourse
- Assemblée Générale : Jeudi 9 mars 2023, matin
- Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2022/2023 : Mardi 25 avril 2023, après bourse

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 12 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverses régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1^{er} tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2022, elle a accueilli plus de 22 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 959 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon - Sixt Fer-à-Cheval
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde Park, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin's World ; en Autriche : Familypark.
- Expertises Transverses : Travelfactory, Travelski Express, CDA Agences Immobilières, CDA Management, CDA Productions, Ingélo, Evolution 2



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Compagnie des Alpes :

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe : +33 1 46 84 88 97 alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE +33 1 46 84 88 53 sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs +33 1 46 84 88 79 alexis.dargent@compagniedesalpes.fr

eCorpus : Xavier YVON – relations presse : +33 6 88 29 72 37 xavier.yvon@corp-us.fr